

Dr ROCHE: Eh bien, monsieur le président, il y a quelque temps...

M. BOWMAN: Avant que vous commenciez, docteur Roche, j'ai demandé à M. Bland, il y a quelque temps, de me donner une idée approximative du nombre de vacances qui se produisent au Service civil, en un an, du fait des décès, des mariages et autres causes.

M. BLAND: Je crois que le secrétaire a ce renseignement, monsieur Bowman.

M. BOWMAN: Je ne l'ai pas vu.

M. BLAND: Je l'ai fait préparer et envoyer. J'ai dressé un état pour les sept dernières années. Les vacances des trois dernières années y sont indiquées mois par mois.

Le PRÉSIDENT: Le voici, monsieur Bowman. Tous les membres du Comité en ont une copie.

Dr ROCHE: J'allais dire, monsieur le président, que naguère, avec le consentement de mes collègues, j'ai demandé au chef du service d'organisation et à celui du service des examens de prendre note des témoignages rendus devant le présent Comité et de souligner les parties des témoignages qui doivent être discutées par la Commission ou les membres de son personnel. Nous avons, pour une large part, laissé la chose entre les mains de MM. Putman et Bland, les chefs des deux principaux services de la Commission. Je n'ai préparé aucune déclaration. Je ne vais pas plus loin que les recommandations que j'ai faites lorsque j'ai rendu témoignage. Je crois que ces deux messieurs ont assez bien couvert le terrain, et à moins que les membres du Comité n'aient des questions à me poser pour compléter ce dont le Comité peut avoir été saisi, je n'ai pas d'autres recommandations à faire.

*M. Chevrier:*

D. Alors, sans repasser les témoignages, docteur, nous pouvons prendre pour acquis que les témoignages représentent assez bien...—R. Sans doute, il y a un certain nombre de détails secondaires dont on s'est plaint injustement, à notre avis, mais il en est toujours ainsi, et nous laissons juger le Comité.

D. Vous ne voulez pas entrer dans les détails?—R. Non, je ne veux pas retarder le Comité.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous des questions à poser au Dr Roche, messieurs?

M. CHEVRIER: Pas moi.

Le PRÉSIDENT: Avant que vous partiez, docteur, je crois devoir dire, en ma qualité de président du Comité, que de tous les dossiers que j'ai examinés, bien que j'aie pu différer d'opinion avec vous dans certains cas, je n'en ai pas trouvé un seul où vous ne vous basiez pas sur les raisons les plus fortes, les plus saines et les plus raisonnables, à mon avis. En toute probabilité, là où nous n'avons pas été du même avis, vous aviez raison et j'avais tort; et je veux vous rendre ici dès maintenant le témoignage de vous être appliqué, en tout temps, à observer les principes de la Loi et les règlements d'application.

Dr ROCHE: J'apprécie ce témoignage, monsieur le président, je l'apprécie beaucoup, parce qu'il arrive souvent qu'il faille mourir pour se faire rendre justice.

CHARLES H. BLAND est rappelé.

*M. Bowman:*

D. Dans le mémoire intitulé: "Commission du Service civil, nombre de demandes reçues", vous avez indiqué, monsieur Bland, le nombre de demandes pour 1931, 1930, et de 1924 à 1929, sous les rubriques: "Employés permanents, saisonniers et temporaires", et à la fin vous donnez le total des demandes. Je